

Sociologie des religions en Pologne

Stanislas Ossowski

Archives des sciences sociales des religions, Année 1956, Volume 2, Numéro 1
p. 111 - 115

[Voir l'article en ligne](#)

Page 111 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

SOCIOLOGIE DES RELIGIONS

EN POLOGNE

Dans l'attente de contributions plus importantes annoncées par nos collègues polonais, on trouvera ci-après deux documents.

I. La rédaction de l'intervention du Professeur St. Ossowski (Université de Varsovie) à la rencontre internationale d'Amsterdam (1) et présentant quelques recherches contemporaines.

II. Quelques éléments bibliographiques concernant soit l'avant-guerre soit l'après-guerre, éléments réunis par le Professeur Rosen (Université de Wrocław) et Mlle Lacour (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine) (2).

Les contributions à paraître préciseront ces premières indications.

N.D.L.R.

★
★★

I. — Quelques recherches contemporaines.

On a publié cette année à Varsovie une édition des œuvres complètes de Stefan Czarnowski en 5 volumes. Un de ces volumes contient sa dissertation sur « Saint Patrick, héros national de l'Irlande », écrite au temps où Czarnowski appartenait au groupe de l'*Année Sociologique* et publiée pour la première fois

(1) Intervention suivie, lors de la rencontre, par quelques remarques de J.S. NIKERK, soulignant qu'à l'occasion de sa thèse sur la notion de nationalité parmi les Polonais de Hollande il a réalisé « à quel point la religion est devenue partie intégrante de la notion de nationalité polonaise : proclamation de la Vierge comme Reine de la Pologne par le roi Jan Kasimiers Waga au cours d'une invasion suédoise ; chant de l'hymne national la Bogurodzica (Mère de Dieu) au cours de nombreuses batailles notamment à Grunwald en 1410 (contre les Chevaliers teutooniques) ; chant également du cantique pour la libération de la Pologne (Boze Cos Polske) datant de 1817... ». Le fait que durant 200 ans le peuple polonais fut menacé par des Allemands protestants et des Russes orthodoxes n'a pas manqué de forger dans les âmes des Polonais cet amalgame de notions religieuses et nationales... ». J.S. NIKERK. *Communication*.

(2) Éléments auxquels nous nous excusons de ne pas ajouter faute de place une autre bibliographie communiquée par L. TYBOROWSKI et concernant le problème des sectes en Pologne. (Titres généralement antérieurs à 1945). (N.D.L.R.).